

Chaque mois, le département Questions sociales du Centre d'analyse stratégique propose une sélection d'informations, d'innovations et d'expérimentations venues d'ailleurs. Elle ne prétend nullement couvrir de manière exhaustive l'actualité sociale internationale, ni contribuer à leur transposition dans le contexte hexagonal. Elle est constituée de choix délibérément subjectifs effectués par les chargés de mission du département dans le cadre de leurs recherches et de leurs rencontres. Que ces informations suscitent l'adhésion, la prudence ou le rejet, leur vocation est de contribuer à animer le débat sur l'avenir des modèles sociaux.

Vous pouvez naturellement alimenter ce recueil en transmettant toute information que vous jugerez utile au contact suivant : daniele.vidal@strategie.gouv.fr

Septembre 2012

► La curiosité du mois



Des banques dédiées aux « enfants des rues »

En Inde, les « enfants des rues » ont leur propre banque. Ils peuvent y mettre, en sécurité, leurs maigres économies. Initiative d'une ONG indienne, le « coffre au trésor des enfants » dispose de 11 agences dans différents quartiers de Delhi, avec près d'un millier de clients âgés de 9 à 18 ans. La banque fonctionne comme une coopérative. Les enfants élisent régulièrement, parmi eux, des responsables qui viendront bénévolement tenir les guichets en fin de journée. Un adulte de l'association est toujours présent et récupère chaque soir les dépôts qu'il va placer dans une vraie banque. Les enfants reçoivent 5 % d'intérêts sur leur épargne. Quand ils veulent retirer de l'argent, ils doivent expliquer pourquoi. Ils sont également invités à bâtir des projets : l'ONG encourage l'esprit entrepreneurial. Selon elle, « l'idée est de faire prendre conscience aux enfants qu'ils peuvent agir sur leur avenir ».

Sources : quotidien *Le Figaro*, 10/07/12 et site d'informations de la RTBF, 19/07/12

<http://www.lefigaro.fr/international/2012/07/10/01003-20120710ARTFIG00473-les-enfants-des-rues-ont-leur-banque-en-inde.php>

<http://www.rtb.be/>

► La couverture des risques sociaux

Éducation



Le gouvernement du Québec incitera les écoles primaires de la province à implanter le programme « Nager pour survivre », à compter de janvier 2013. Cette initiative est liée au nombre important de noyades survenues lors de l'été 2012. La formation, qui pourrait être offerte à tous les élèves de troisième année du primaire d'ici deux à trois ans, leur permettra de développer des habiletés de base pour survivre à une chute en eau profonde. Cette mise en œuvre se fera dans un premier temps sur une base volontaire, puis des dispositifs incitatifs importants seront ajoutés. Le gouvernement déboursera près de deux millions de dollars pour payer les coûts de transports, de location de piscines et les salaires des moniteurs.

Source : site Internet de *Radio-Canada*. 05/07/12

<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2012/07/04/005-implantation-nager-survivre.shtml>



La société danoise Lego utilise ses jouets comme outil pédagogique. L'initiative, baptisée « *edutainment* », est venue d'un jeune entrepreneur israélien, Amir Asor, qui a développé un programme extrascolaire, « *Young Engineers* », centré sur l'apprentissage de la mécanique par le biais des jouets Lego. Fondée en 2007, *Young Engineers* propose des modules d'apprentissage de la mécanique à destination des enfants, qui y trouvent une démonstration de différents principes scientifiques et mécaniques, assortis de kits lego qui leur permettent d'assembler les pièces selon ces principes. Amir Asor souhaite étendre son programme à l'étranger, puisqu'il est prévu qu'il soit traduit en espagnol et en anglais cette année.

Source : quotidien *The Copenhagen Post*, 1/07/12

<http://www.cphpost.dk/business/how-children-are-learning-well-using-lego-bricks>



L'*Office for Standards in Education, Children's Services and Skills (Ofsted)* vient de rendre un nouveau rapport sur la prise en charge des enfants handicapés au Royaume-Uni. Fondé sur des études de cas dans 12 collectivités locales, il pointe les négligences auxquelles sont exposés certains enfants, dont les besoins spécifiques ne sont pas pris en compte de

façon adaptée (absences à l'école, alimentation défectueuse, mauvaises conditions d'hébergement, etc.). C'est en particulier l'insuffisance de l'aide parentale qui est au cœur du rapport. Ce dernier cite le cas d'un enfant ayant des difficultés auditives et visuelles mais dont les parents étaient réticents à lui laisser porter des lunettes et une prothèse. Dans un autre cas, une mère a reconnu que le fait que son enfant bénéficie d'un plan de protection l'avait aidée à réaliser la gravité du handicap et la nécessité de lui apporter une aide adéquate. Elle a expliqué aux enquêteurs qu'elle n'avait jamais souhaité faire de demande d'aide et que cela avait sans doute été la raison principale de l'accumulation des problèmes de son enfant. L'*Ofsted* recommande aux services sociaux locaux de faire preuve de davantage de vigilance vis-à-vis des enfants en situation de handicap, afin de s'assurer qu'ils bénéficient tous d'une aide appropriée. Pour les autres, l'*Ofsted* indique que des mesures de protection doivent être prises, en complément d'actions de soutien à la parentalité.

Sources : quotidien *The Guardian*, 22/08/12 et site de l'*Ofsted*

www.guardian.co.uk/society/2012/aug/22/disabled-children-abuse-neglect-ofsted

www.ofsted.gov.uk/news/protecting-disabled-children-0



Le gouvernement israélien pourrait réduire les subventions des écoles religieuses ultra-orthodoxes (*haredi*) dont les enseignements ne permettent pas de préparer convenablement les élèves aux tests nationaux – les *meitzav* –, portant sur quatre disciplines clés (science, hébreu, mathématiques et anglais). Cela ferait suite à une pétition déposée devant la Haute Cour de Justice en 2007 qui demandait que toutes les écoles délivrent les enseignements fondamentaux et soient dûment inspectées à cet effet. Le ministre de l'Éducation a indiqué être en pourparler avec les écoles religieuses et discuterait de scénarios où elles seraient évaluées *via* des tests partiels.

Source : quotidien *The Jerusalem Post*, 17/07/12

<http://www.jpost.com/LandedPages/PrintArticle.aspx?id=277161#>



En Belgique, la Constitution stipule que « les écoles supervisées par les pouvoirs publics offrent, jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, le choix entre l'enseignement d'une des religions reconnues et celui de la morale non confessionnelle ». Aujourd'hui, le cours de religion catholique est de loin l'enseignement le plus suivi, puisqu'il rassemble 69 % des élèves, suivi du cours de morale, avec 22 %, et du cours de religion musulmane, avec 7,5 %.

Ces différents cours étant compliqués à mettre en œuvre, en raison de l'organisation des horaires qu'ils nécessitent, de leur surcoût financier, mais aussi d'une certaine inadéquation à la réalité contemporaine, la révision de l'organisation des cours de religion et de morale est à l'agenda politique. Un projet de tronc commun à tous les cours dits philosophiques pourrait voir le jour prochainement.

Source : quotidien *La Libre*, 09/07/12

<http://www.lalibre.be/actu/belgique/article/748614/frequentation-en-baisse-des-cours-de-religion-catholique.html>

Petite enfance



En Allemagne, les parents auront, à partir du mois d'août 2013, droit à une place en crèche ou auprès d'une assistante familiale pour leur enfant âgé de plus d'un an (depuis 2008, ce droit est accordé aux parents d'enfants de plus de trois ans). À 12 mois de l'échéance, la plupart des communes étaient encore loin de l'objectif fixé : il manquait encore 130 000 places sur l'ensemble du territoire pour compléter les 650 000 places déjà existantes. Si certains restent optimistes quant à l'atteinte de cet objectif, les préférences des parents en matière d'établissement d'accueil ne pourront sans doute pas être respectées. Dans les grandes villes, les espaces libres pour construire des crèches sont rares. Les assistantes maternelles sont, depuis 2012, soumises aux cotisations sociales, ce qui complique leur recrutement (avant cette date, une personne sans emploi pouvait garder jusqu'à deux enfants sans être assujettie aux cotisations). Certains suggèrent que les entreprises devraient être davantage impliquées dans cette politique, notamment en favorisant le recrutement d'assistantes maternelles, ou de relever l'allocation d'accompagnement accordée aux parents assurant la garde de leur enfant, afin d'inciter davantage les mères (qui sont les plus visées) à renoncer à une place en crèche.

Source : quotidien *Die Zeit*, 1/08/12

<http://www.zeit.de/politik/deutschland/2012-08/kita-plaetze>

Famille



En Finlande, les vacances sont dévastatrices pour les couples, les chiffres montrant un pic de divorces à la fin de la saison estivale : 15 % de plus, comparé au reste de l'année, d'après les données du tribunal d'instance d'Helsinki. Selon les observateurs, l'emploi du temps moyen des Finlandais est tellement rempli qu'ils n'ont pas beaucoup de temps à consacrer à leur conjoint, et seules les vacances leur permettent de réaliser qu'ils ne sont pas faits l'un pour l'autre.

Source : site d'informations *Yle*, 18/07/12

http://yle.fi/uutiset/summer_vacation_kills_marriage/6220964



En Finlande, la durée légale du congé paternité devrait bientôt approcher les deux mois. Le ministère des Affaires sociales et de la Santé a rédigé un amendement qui étendrait en effet ce congé à 54 jours ouvrables, sans que cela influence le droit à l'allocation parentale. Une telle décision vise à encourager les pères à accompagner pleinement les premiers pas de leur progéniture, au même titre que les mères. En 2010, le gouvernement avait déjà étendu ce congé à 36 jours ouvrables, une mesure dont les effets se sont trouvés concluants, puisque le nombre de pères s'accordant ce privilège a augmenté de 35 % en 2011.

Source : quotidien *Helsinki Times*, 24/07/12

<http://www.helsinkitimes.fi/news/index.php/finland/finland-news/domestic/2974-fathers-encouraged-to-extend-paternal-leaves>



Des accords entre la Russie et les États-Unis, et entre la Russie et la France portant sur l'adoption ont été ratifiés le 10 juillet 2012 par la Douma. Ces documents régissent la procédure d'adoption et introduisent un mécanisme de contrôle des conditions de vie et d'éducation des enfants. Entre autres, les accords stipulent qu'un transfert d'enfant vers un autre État pour adoption n'est étudié que s'il est impossible de trouver une famille appropriée dans son pays de naissance, mais aussi que les candidats à l'adoption devront suivre une préparation psychologique. Cette ratification est indispensable pour exiger des comptes-rendus sur les enfants adoptés. Il existe désormais un fondement juridique pour faire appel et réclamer des autorités une attention accrue envers ces enfants. Chaque année, environ 3 400 enfants russes seraient adoptés par des ressortissants d'autres pays. Parmi eux, près de 900 seraient adoptés par des Américains et près de 300 par des Français. L'accord servira également à désigner, au niveau fédéral, les autorités chargées de la coordination de la procédure des adoptions internationales. En Russie, c'est le ministère de l'Éducation et de la Science qui en aura la charge, et en France, le ministère des Affaires étrangères et européennes.

Source : site d'informations *Aujourd'hui la Russie*, 13/07/12

http://larussiedaujourd'hui.fr/articles/2012/07/13/larussierenforce_lesuividesenfantsadoptes14911.html



« *Familiehulp* », une entreprise qui emploie plus de 12 000 aides à domicile et soignants en Flandre, va lancer un contrat de travail « co-parentalité » pour ses salariés divorcés avec enfants. Concrètement, ils pourront choisir de travailler moins d'heures la semaine où les enfants sont chez eux et plus d'heures la semaine où ils sont chez l'autre parent. Ce contrat prévoit aussi des arrangements concernant les vacances des enfants. *Familiehulp* travaille également à deux autres types de contrat : le contrat « journée d'école », qui règle les heures de travail sur les heures d'école, et le contrat « année scolaire », qui stipule à l'avance que l'employé travaillera moins durant les congés scolaires. L'objectif est d'attirer plus de candidats à l'embauche, la société cherchant 200 employés supplémentaires.

Source : quotidien *Le Soir*, 19/07/12

<http://www.lesoir.be/actualite/belgique/2012-07-19/des-horaires-sur-mesure-pour-les-parents-divorces-927557.php>

Handicap



Après un an d'expérimentation, le projet « *Enjoy the difference* » sera officiellement lancé à Turin à la rentrée universitaire 2012. Ce programme vise à créer des lieux d'habitation dédiés à des étudiants des universités de la ville et des jeunes en situation de handicap, afin que ces derniers sortent de l'isolement social dans lequel ils sont souvent plongés. Les colocataires seront sélectionnés selon leurs motivations et capacités qui pourraient

faciliter la cohabitation (par exemple la connaissance de la langue des signes). Les étudiants, pour être sélectionnés, devront s'engager à dîner en groupe trois soirs par semaine, à effectuer 10 heures d'activités hebdomadaires avec les colocataires handicapés et éventuellement à prendre en charges de petites courses.

Source : site d'information *Affaritaliani*, 24/07/12

<http://affaritaliani.libero.it/sociale/enjoy-the-difference-coabitazione-tra-studenti-e-disabili240712.html>

Homoparentalité



En Californie, une loi est en discussion pour reconnaître à plus de deux personnes (en l'occurrence trois, voire quatre) le statut de parent d'un enfant. Les autorités se sont rendu compte que, dans les faits, de nombreux enfants étaient élevés par deux couples homosexuels et vivaient alternativement chez l'un et chez l'autre. Les défenseurs d'une telle mesure avancent que la loi

doit refléter l'évolution de la société et que le bien-être de l'enfant doit être la priorité. Dans les années précédentes, plusieurs États fédérés ont reconnu par la loi des droits à un « troisième parent » (un beau-parent), qui correspondent à ceux d'un parent adoptif. Les conservateurs dénoncent une porte ouverte à la reconnaissance d'un nombre illimité de parents, ce qui enlèverait tout repère stable à l'enfant et menacerait le modèle de la famille traditionnelle (un père et une mère vivant ensemble).

Source : quotidien *The New York Times*, 13/08/12

<http://www.nytimes.com/2012/07/14/us/a-california-bill-would-legalize-third-and-fourth-parent-adoptions.html?pagewanted=all>

Pauvreté



Le bhût Jolokia, une souche particulièrement piquante de piment, principalement cultivée dans la région de l'Assam (Nord-Est de l'Inde) et utilisée comme arme chimique, pourrait permettre à des milliers d'agriculteurs de sortir de la pauvreté. La demande ne cesse en effet d'augmenter : en 2011, l'armée indienne l'aurait utilisée dans ses combats menés dans le Cachemire ; et, lors de l'été 2012, la police de l'Uttar Pradesh, l'État le plus peuplé de l'Inde, aurait demandé au ministère de l'Intérieur d'autoriser l'utilisation du bhût Jolokia pour contrôler les foules. Vu l'augmentation de la demande, le gouvernement offrirait désormais des subventions pour cultiver la plante. À titre indicatif, un kilo de bhût Jolokia vaudrait près de 26 euros, une fortune pour un agriculteur qui, en moyenne, survit avec deux euros par jour.

Source : quotidien *The Guardian*, 29/07/12

<http://www.guardian.co.uk/world/2012/jul/29/chilli-indian-army-farmers>

Santé



Alors que, selon Santé Canada, le taux de suicide chez les agriculteurs est deux fois plus élevé que celui de la population masculine dans son ensemble, certaines régions du Québec s'organisent pour proposer des services de soutien psychologique. En Mauricie, les agriculteurs pourront ainsi compter, d'ici 2013, sur de nouvelles ressources en prévention du suicide et pour préserver leur santé mentale. Des « cafés-causeries » seront notamment mis en place. Des visites à domicile seront aussi organisées par le Centre de Santé et de Services Sociaux (CSSS). L'organisme *Au Cœur des Familles Agricoles* intensifiera aussi sa présence en Mauricie, espérant pouvoir former un travailleur social en milieu agricole (« travailleur de rang »). L'organisme fera par ailleurs l'acquisition d'une « maison de répit » dont tous les agriculteurs de la province pourront bénéficier en cas de détresse psychologique. Ils pourront y être suivis 7 jours sur 7 par des psychologues et un médecin, en plus de voir leur production assurée par d'autres agriculteurs pendant leur absence.

Sources : quotidien *Le Nouvelliste* et site Internet de *La Presse*, 16/08/12

http://www.lapresse.ca/le-nouveliste/sante/201208/16/01-4565564-detresse-psychologique-chez-les-agriculteurs-de-nouvelles-ressources-bientot-disponibles.php?utm_categorieinterne=trafficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_lire_aussi_4566336_article_PO



On assiste à une « révolution alimentaire » dans les hôpitaux canadiens, selon *CBC News*. En suivant l'exemple de programmes mis en place aux États-Unis et au Royaume-Uni, des gouvernements provinciaux, dont celui de l'Ontario, proposent des subventions aux hôpitaux pour les inciter à améliorer la qualité de la nourriture servie aux malades. La plupart des hôpitaux servant de la nourriture réchauffée, préparée par des prestataires externes, il s'agit entre autres de proposer des plats « maison ». Des difficultés se posent cependant, certains hôpitaux ne disposant pas de cuisines équipées. Il s'agit aussi d'inciter les hôpitaux à acheter des produits frais provenant de l'agriculture locale. On juge que des plats frais faits maison contribuent à la rémission des patients en leur « redonnant le moral ». Pour les personnels hospitaliers, s'impliquer dans la préparation des repas plutôt que de simplement les réchauffer serait aussi un facteur de satisfaction. Des hôpitaux observent même que ces changements leur permettent de limiter les gaspillages et de faire des économies.

Source : site Internet *CBC news*, 03/07/12

<http://www.cbc.ca/news/health/story/2012/07/03/f-hospital-food.html>



La consommation excessive de café réduit de moitié les chances de réussite d'une fécondation *in vitro* (FIV), d'après une étude menée par des chercheurs danois de l'université Aarhus. Le seuil de risque est situé à 5 tasses et plus, ce qui rendrait le café aussi préjudiciable que la cigarette ; Dépasser ce seuil reviendrait ainsi à réduire le taux de grossesse clinique de 50 %, mais aussi le taux de naissance vivante à hauteur de 40 %. L'étude a été effectuée dans une clinique spécialisée en FIV, auprès d'un échantillon de 3 959 femmes, et sera confirmée par une enquête ultérieure de plus grande envergure.

Source : site Internet de la *BBC*, 3/07/12

<http://www.bbc.co.uk/news/health-18686181>



D'après une étude suédoise, le dépistage du cancer du sein ne semble pas réduire le taux de mortalité due à cette pathologie, dont le nombre de victimes n'a guère diminué ces dernières décennies. Lancé dans les années 1970, cet examen a rapidement suscité un engouement en Suède, où près de 8 femmes sur 10 s'y soumettent désormais régulièrement. Une enquête menée de 1974 à 2009 dans différents comtés suédois où les tests de dépistage ont été conduits a montré une diminution de 0,98 % de la mortalité par cancer du sein, sans variation régulière, avec de nombreuses disparités régionales.

Source : hebdomadaire *Le Point*, 20/07/12

http://www.lepoint.fr/chroniqueurs-du-point/anne-jeanblanc/les-mammographies-de-depistage-systematique-sont-elles-utiles-20-07-2012-1487611_57.php



Pour calmer les maux de tête chroniques dus au stress, rien ne vaut l'exercice physique, selon une étude suédoise. Pour les chercheurs de l'Académie Sahlgrenska de Gothenburg, le repos ou les médicaments seraient ainsi d'un faible secours, comparés à la pratique sportive. Cette étude s'appuie sur des tests effectués auprès de 90 individus souffrant de maux de tête chroniques, divisés en trois groupes en fonction des méthodes employées pour calmer la douleur : la relaxation, l'exercice physique ou l'« aménagement » de la journée (avec des plages de repos...). Les résultats au bout de plusieurs semaines confirment l'efficacité de l'exercice physique, comparativement aux autres méthodes, pour remédier aux migraines chroniques.

Source : quotidien *The Local*, 6/07/12

<http://www.thelocal.se/41866/20120706/>



Pour être en bonne santé, mieux vaut ne pas être une ancienne « tête de turc ». Selon une étude suédoise, les enfants qui ont souffert de rejets ou de moqueries de la part des autres élèves durant leur scolarité sont plus vulnérables à certains problèmes de santé à l'âge adulte, comme l'obésité, l'hypertension artérielle ou encore le diabète. Cette étude s'est penchée sur la santé et les habitudes de vie de 900 personnes, qui ont été suivies de l'âge de 16 ans à celui de 27 ans, avant d'être soumises à une batterie de tests médicaux à l'âge de 43 ans. Les chercheurs ont par ailleurs interrogé les professeurs sur la popularité des élèves en question et sur leur personnalité. Les résultats ont ainsi montré que les femmes les plus impopulaires et introverties à l'âge de 16 ans avaient trois fois plus de risque de souffrir de syndrome métabolique à l'âge de 43 ans. Ces résultats pourraient s'expliquer par le sentiment de solitude qui se traduit par une hausse du niveau de cortisol, l'hormone du stress, et par une tension artérielle élevée, ce qui accentue les risques d'AVC et d'infarctus.

Source : site d'informations *RTL*, 29/06/12

<http://www.rtl.be/pourelle/article/obesite-les-enfants-impopulaires-a-l-ecole-plus-touches-124674.htm>



D'après une étude menée par des chercheurs du *Kings College* de Londres pour le compte de *Macmillan Cancer Support*, le nombre de personnes de plus de 65 ans souffrant d'un cancer va plus que tripler d'ici 2040, passant de 1,3 à 4,1 millions. Les chercheurs estiment qu'il s'agit là d'une véritable bombe à retardement pour le *NHS* et l'ensemble du système de santé britannique. D'après les projections, d'ici 2040, près d'un quart des plus de 65 ans devraient être atteints d'un cancer. Ils ne sont que 13 % dans ce cas actuellement. Le cancer affecte en général plutôt les personnes âgées : plus de 60 % des malades ont plus de 65 ans et la moitié, plus de 70. L'étude publiée dans le *British Journal of Cancer* indique par ailleurs que c'est le cancer de la gorge chez les femmes qui risque de connaître la plus forte progression (doublement). En cause, la consommation de tabac des femmes qui s'aligne sur celle des hommes, voire la dépasse.

Sources : quotidien *The Guardian*, 20/08/12 et revue scientifique *Nature*, 14/08/12

www.guardian.co.uk/society/2012/aug/20/number-older-people-cancer-treble

www.nature.com/bjc/journal/vaop/ncurrent/abs/bjc2012366a.html



Exporter la « marque » *NHS* ? C'est bien ce qu'entendent faire le *Department of Health* et le *UK Trade and Investment Department* pour apporter de nouvelles sources de financement au système de santé britannique. L'idée consiste à capitaliser sur la bonne image du *NHS* à l'étranger en ouvrant une série de cliniques promouvant le savoir-faire et la compétence britanniques en matière de santé. Des exemples existent déjà, comme le *Moorfields Eye Hospitals* et le *Great Ormond Street Children's Hospital* qui ont ouvert des établissements sous leur nom au Moyen-Orient (en particulier à Dubaï). Cette décision est critiquée par la *Patients Association* qui craint qu'en ces temps de restriction budgétaire, l'ouverture de nouveaux établissements à l'étranger ne vienne plomber les budgets de fonctionnement des hôpitaux et services de santé sur le territoire britannique.

Source : quotidien *The Guardian*, 21/08/12

www.guardian.co.uk/society/2012/aug/21/nhs-brand-sold-overseas-hospitals



En produisant des versions génériques, moins onéreuses et de qualité, de médicaments brevetés dans d'autres pays, l'Inde est devenue une source incontournable de médicaments abordables, comme les antirétroviraux (ARV) employés contre le VIH. 80 % des médicaments qu'utilise aujourd'hui MSF dans ses programmes pour traiter 170 000 personnes vivant avec le VIH sont achetés auprès de fabricants de génériques indiens, et plus de 80 % de l'ensemble des ARV achetés par les donateurs viennent également d'Inde. En ce qui concerne les formulations pédiatriques des ARV, les génériqueurs indiens fournissent plus de 90 % des traitements administrés dans les pays en développement. Voilà pourquoi l'Inde est connue pour être la « pharmacie du monde en développement ». Si ces médicaments figurent parmi les moins chers au monde, c'est parce que, jusqu'en 2005, l'Inde n'octroyait pas de brevets sur les médicaments. Toutefois, l'affaire Novartis pourrait changer la donne : Novartis a déposé une demande de brevet afin que soient augmentés en Inde les prix du *Glivec*, un anticancéreux vendu en 2006 pour moins de 200 dollars par patient et par mois, contre 2 600 dollars dans les pays où Novartis avait déjà obtenu un brevet. Cette demande, rejetée en janvier 2006 par l'Office indien des brevets, devrait être prochainement portée devant la Cour Suprême de Madras.

Source : quotidien *The Guardian*, 21/08/12

<http://www.guardian.co.uk/business/2012/aug/21/novartis-court-battle-glivec-patent>



Un usager hospitalisé n'en est pas moins un consommateur. Pourquoi ne pas profiter des murs des hôpitaux pour afficher des publicités et ainsi renflouer les caisses des structures de soins ? L'hôpital de Milan a été parmi les premiers à exploiter ce nouveau filon financier. Aujourd'hui, l'établissement compte plus de 50 emplacements publicitaires et encaisse ainsi environ 700 000 euros par an. On retrouve aussi les logos publicitaires sur des magazines médicaux distribués dans l'hôpital, voire sur des enveloppes d'examen. Face au développement de cette tendance, les agences sanitaires régionales ont fixé quelques règles : interdiction d'exposer des publicités érotico-sexuelles, de vente d'armes, de magies et cartomanciens. Pas de publicité pour les pompes-funèbres non plus...

Source : quotidien *La Repubblica*, 27/07/12

<http://www.inail.it/repository/ContentManagement/information/N1013445052/1I99TL.pdf>



Les avancées technologiques ont permis à l'ONG *Yad sarah* de mettre en place un service d'appel à l'aide personnalisé disponible dès l'acquisition d'un téléphone spécial, qui est vendu dans un réseau de magasins couvrant tout le pays. Ce téléphone remplace un équipement plus lourd qui devait auparavant être installé au domicile du souscripteur. Sur simple pression d'une touche, les souscripteurs sont mis en contact avec un conseiller qui dispose automatiquement de leur adresse et des renseignements médicaux les concernant. Selon les cas, une aide médicale urgente ou une simple réassurance sera apportée. Il y a environ 20 000 souscripteurs de ce service dans le pays. L'organisation travaille avec des bénévoles, si bien que les souscriptions ont un coût très faible et couvrent essentiellement les frais d'installation. L'organisation *Yad sarah* estime générer une économie de 380 millions de dollars en matière de frais médicaux et d'hospitalisation pour l'État israélien.

Sources : quotidien *The Jerusalem post*, 17/07/2012 et site de *Yad sarah*

<http://www.jpost.com/LandedPages/PrintArticle.aspx?id=277614#>

<http://www.yadsarah.org/index.asp?id=95#135>



En Allemagne, les dépenses de médicaments n'ont cessé de croître. Or, pour la première fois en 2011, les caisses d'assurance maladie auraient dépensé moins qu'en 2010. Les deux tiers de cette baisse tiendraient aux mesures de régulation des prix des médicaments, tandis qu'un tiers s'expliquerait par la baisse des prix proposée par les fabricants. Si cela ne signifie pas forcément un renversement de tendance, cette situation a déclenché un vif débat outre-Rhin. Selon les représentants de l'industrie pharmaceutique, la limite au-delà de laquelle les prix ne permettent plus de financer la recherche sur d'autres médicaments est aujourd'hui atteinte. Certaines caisses d'assurance maladie soulignent quant à elles l'augmentation constatée cette année en matière de délivrance de médicaments, tendance qui devrait largement atténuer la précédente.

Source : site d'informations *Spiegelonline*, 27/08/12

<http://www.spiegel.de/wirtschaft/soziales/kassen-geben-weniger-fuer-medikamente-aus-a-852277.html>



Un test prénatal de la trisomie 21 vient d'être commercialisé en Suisse. Le Praenatest peut être réalisé sur la mère, de manière non invasive, grâce à une simple prise de sang dès la dixième semaine de grossesse. La société affirme qu'il permet d'exclure ou de confirmer à 98 % une trisomie 21. La centrale des caisses maladie SantéSuisse et la Société suisse de gynécologie ont recommandé son remboursement par l'assurance de base. Avant même son arrivée sur le marché, ce test prénatal a soulevé une vive polémique car les organisations de défense des handicapés craignent, d'une part, une augmentation des avortements pouvant être apparentée à une forme d'eugénisme et, d'autre part, une stigmatisation des parents refusant d'avorter.

Source : quotidien *Le Matin*, 29/07/12

<http://www.lematin.ch/suisse/nouveau-test-detecter-trisomie-peur/story/24629895>



Une étude américaine établit que l'interdiction des distributeurs de snacks dans les écoles a des effets positifs mesurables sur l'obésité infantile. Cette recherche, menée de 2004 à 2007, et dont les résultats ont été publiés en août 2012 dans la revue *Pediatrics*, a porté sur plus de 6 000 jeunes de 11 à 14 ans, dans 40 États fédérés, en tenant compte du type de mesures éventuellement mises en place par ces derniers : un nombre croissant d'États ont appliqué des politiques de restriction d'accès aux sucreries, ou *a minima* aux sucreries contenant beaucoup de sucre ou de matières grasses ; d'autres se contentent de prodiguer des recommandations nutritionnelles. Selon l'étude, là où les mesures sont les plus strictes, le nombre d'enfants en surpoids a baissé de 5 % et celui des enfants obèses, de 8 %. Les chercheurs recommandent que les informations dispensées aux enfants soient claires, que les restrictions en matière de distribution de snacks concernent tous les produits (boissons, sucreries, produits salés, etc.), et que d'autres leviers soient mobilisés (changement des habitudes familiales, valorisation de l'activité physique, etc.).

Source : quotidien *Le Figaro*, 13/08/12

<http://sante.lefigaro.fr/actualite/2012/08/13/18790-linterdiction-snacks-lecole-reduit-lobesite>



Aux États-Unis, l'entrepreneur Bill Gates a, dans le cadre de ses activités philanthropiques à destination des pays en développement, récompensé plusieurs initiatives en faveur de la création de toilettes innovantes. Estimant que « les toilettes avec chasse d'eau dans nos pays riches sont impossibles à utiliser pour 40 % de la population mondiale », il a notamment primé un système fonctionnant à l'énergie solaire, et un autre qui transforme les déchets humains en charbon, en minéraux et en eau. Pour Bill Gates, outre la question de l'hygiène publique et de la santé, se pose celle de la dignité humaine.

Source : hebdomadaire *Le Point*, 15/08/12

http://www.lepoint.fr/societe/bill-gates-veut-promouvoir-les-toilettes-du-futur-15-08-2012-1496095_23.php



Une association d'un quartier défavorisé de Washington, connu pour son taux élevé d'hommes et de femmes séropositifs, a mis en place un dépistage du virus du SIDA auprès des individus qui doivent patienter dans le *Department of Motor Vehicles* pour obtenir la carte grise de leur voiture ou faire renouveler leur permis de conduire. Fondé sur le volontariat, le test est gratuit et offre même une réduction de 15 dollars sur les frais occasionnés par les formalités au sein du *Department of Motor Vehicles*. Un simple prélèvement de salive permet de savoir en 20 minutes si le sujet est porteur ou non des anticorps du VIH. Les personnes diagnostiquées séropositives bénéficient immédiatement d'un second test (sanguin, celui-ci) et d'un suivi médical. Aux yeux des associations, l'encouragement (et la facilitation d'accès) au dépistage est plus que jamais un enjeu majeur de la lutte contre le SIDA.

Source : quotidien *Le Figaro*, 19/07/12

<http://sante.lefigaro.fr/actualite/2012/07/19/18675-sida-se-faire-depister-attendant-sa-carte-grise>

Drogues, tabac, alcool



Au Danemark, de plus en plus de conducteurs se voient retirer leur permis pour consommation de cannabis, après qu'une loi entrée en vigueur début 2012 interdise aux personnes sous l'emprise de la drogue de prendre le volant. Ainsi, les automobilistes dont le contrôle sanguin révèle des traces de THC, la molécule du cannabis, sont privés de permis de conduire pour une durée de trois ans. Cette mesure n'a pas manqué de donner lieu à de nombreuses plaintes, certains automobilistes arguant du fait que le THC peut rester détectable dans le sang plus d'un mois après avoir été fumé. Nombreux

sont ainsi les amateurs de chanvre qui prennent la voiture sans être véritablement sous l'emprise du cannabis, donc sans être conscients d'enfreindre la loi.

<http://www.cphpost.dk/news/national/if-you-drive-high-wave-your-licence-goodbye>



Les responsables de la Santé de Russie et les services anti-drogue de Moscou sont unanimes pour dire que les Beatles sont responsables de l'augmentation de la consommation de drogue dans le pays. Ils auraient eu une mauvaise influence sur la population russe en la matière. En fait, ce serait le voyage en Inde du groupe qui serait **en cause**. Les Beatles avaient annoncé avoir fait ce voyage dans le but de développer leur spiritualité, ce qui aurait alors entraîné l'idée que la drogue était un moyen d'entrer dans une autre dimension et un autre état psychique. Pour les autorités russes de Santé, c'est à partir de cette annonce que le commerce **de drogue** s'est développé en Russie. Il n'est pas certain que ces arguments aient une chance de toucher les fans des Beatles, de plus en plus nombreux dans le pays, jusqu'à l'enclave russe de Kaliningrad où il existe un club de fans très actif.

Source : site d'informations *Aujourd'hui la Russie*, 1/07/12

<http://russie.aujourduilemonde.com/beatles-responsables-des-problemes-de-drogue-en-russie%E2%80%A6>

Suicide



Les félins ne sont pas bons pour le moral. Selon des chercheurs danois, vivre avec un chat augmente les risques de tentative de suicide chez les femmes. Celles-ci sont en effet susceptibles d'être infectées par le *Toxoplasma gondii*, un parasite présent dans les intestins des chats, qui peut affecter les personnes en contact avec la matière fécale de leur félin. L'infection, appelée toxoplasmose, est liée à des maladies mentales comme la schizophrénie ou les troubles bipolaires. L'étude, publiée dans *Archives of General Psychiatry*, s'est penchée sur le cas d'environ 45 000 femmes au Danemark : les résultats révèlent que les personnes atteintes de *Toxoplasma gondii* sont 1,5 fois plus susceptibles d'effectuer une tentative de suicide. Selon les chercheurs, près d'un tiers de la population mondiale est infectée par le parasite, qui se réfugie dans les cellules du cerveau et des muscles.

Source : quotidien *The Telegraph*, 2/07/12

<http://www.telegraph.co.uk/science-news/9371006/Cat-ladies-more-likely-to-commit-suicide-scientists-claim.html#>



Le taux élevé de suicide au sein de l'armée américaine alarme les autorités, qui cherchent par différents moyens à le diminuer. Il aurait en effet augmenté de près de 20 % entre 2011 et 2012. Quelque trois millions de dollars ont été versés à une faculté de médecine qui a mis au point un spray nasal diffusant dans l'organisme une hormone (la thyroestimuline ou TSH) - par ailleurs produite à l'état naturel par le cerveau - qui agit comme un antidépresseur, et ce, dans un délai très court. D'aucuns avancent que, à l'instar d'autres innovations technologiques, les applications civiles de ce produit pourraient se développer à terme, ce qui génère espoirs mais aussi inquiétudes dans la communauté médicale américaine.

Source : quotidien *Le Monde*, 21/08/12

<http://bigbrowser.blog.lemonde.fr/2012/08/21/pschit-larmee-americaine-developpe-un-spray-nasal-anti-suicide/>

Vieillesse



En Belgique, l'Office national des pensions (ONP) a décidé d'effectuer désormais toute sa communication par courrier électronique, sauf demande contraire du retraité. Face à cette modification, l'Union chrétienne des pensionnés (UCP), mouvement social des aînés, a adressé une lettre ouverte au ministre des Pensions pour lui faire part de ses inquiétudes. L'UCP y déplore le fait que « tout le monde n'a pas accès à l'internet », et que « l'utilisation de MyPension [l'application mise en place sur internet par l'ONP] peut être difficile pour certaines personnes ». « C'est un bel exemple de fracture numérique », remarquent les responsables du mouvement. L'UCP demande donc « instamment d'inverser le processus. Il en va d'« une égalité de traitement de tous en matière d'information ».

Source : quotidien *Le Soir*, 06/07/12

<http://www.lesoir.be/actualite/belgique/2012-07-06/pensions-les-seniors-disent-non-au-courrier-electronique-925463.php>

► La promotion du lien social et du « vivre ensemble »

Cybervoisinage



Le site web « *StreetPage.be* » est officiellement lancé en Belgique, après une période test de deux ans. L'idée est de permettre à des habitants d'une même rue ou d'un même quartier de mieux se connaître, de s'entraider et de partager diverses informations. Si le site rencontre un succès inattendu, de nombreuses questions de sécurité se posent face à la mine d'informations apportée par les utilisateurs. Cependant, le créateur se veut rassurant, chaque page concernant une rue étant réservée aux seuls riverains. De plus, les intrus qui s'inscrivent sous un faux nom ou une fausse adresse sont rapidement repérés. En ce qui concerne son financement, *StreetPage.be* a bénéficié d'aides venant de la Région wallonne et de la Région Bruxelles-Capitale. Aujourd'hui, le site, dont l'inscription est gratuite, compte sur des revenus publicitaires pour continuer à se développer.

Source : quotidien *La Libre*, 13/07/12

<http://www.lalibre.be/societe/cyber/article/749601/un-site-pour-rapprocher-les-voisins.html>

Diversité, lutte contre l'homophobie et droits des femmes



La Banque du Canada, qui voulait faire figurer sur son billet de 100 dollars l'image d'une chercheuse asiatique, a renoncé à cette initiative, suite aux critiques d'un panel de citoyens. Lors de l'examen du projet de billet par des groupes de discussion, certains participants ont jugé que la jeune femme « semblait représenter un groupe ethnique particulier », alors que la Banque centrale évite, par principe, de représenter un groupe ethnique spécifique. Cette initiative a été perçue positivement par certains membres de l'institution comme un reflet du multiculturalisme, alors que d'autres ont estimé qu'elle renforçait l'image stéréotypée des Asiatiques bons en mathématique et en science. Le Conseil national des Canadiens chinois a pour sa part déploré que la Banque ait « cédé face à une réaction raciste » en retirant les billets.

Source : quotidien *Le Monde*, 20/08/12

<http://bigbrowser.blog.lemonde.fr/2012/08/20/image-pas-dasiatique-sur-les-dollars-canadiens/>



Les mariages mixtes ont « la cote » au Danemark, selon les dernières estimations de *Danmarks Statistik*. Ainsi, cette tendance touche désormais un mariage sur 7, un taux record depuis une décennie, qui porte le nombre de ces unions à plus de 50 000 depuis 2000. Une évolution qui a cependant peu de chances d'affecter la culture danoise, selon les experts, les couples de nationalités différentes s'avérant trouver un terrain d'entente pour conserver les traditions du pays scandinave au sein du foyer. D'autres arguent du fait que la culture danoise s'est majoritairement formée à partir de cultures étrangères, ce qui fait que les mariages mixtes sont plus considérés comme un moyen d'enrichissement qu'une menace pour la culture nationale.

Source : site d'informations *Icenews*, 23/07/12

<http://www.icenews.is/index.php/2012/07/23/danes-marry-foreigners-in-record-numbers/#ixzz22wc5VjHu>



La Finlande fait un pas supplémentaire vers l'intégration des immigrés, en proposant dès cet automne des sessions d'apprentissage du processus décisionnel dans les municipalités finlandaises. Une manière d'encourager le civisme des immigrés, qui s'avère jouer un rôle clé dans leur intégration. Le projet, appelé SOLID, vise aussi à augmenter la participation électorale des immigrés, qui reste faible comparée aux nationaux. Moins d'1/5^{ème} des immigrés votent en Finlande, contre 60 % en Suède et en Norvège.

Source : *Yle*, 31 juillet 2012

http://yle.fi/uutiset/project_aims_to_spark_immigrant_interest_in_local_elections/6237550



La ville-État de Hambourg vient de signer un accord avec les associations représentantes des musulmans qui, pour le maire, devrait contribuer à offrir à ces derniers une meilleure place dans la société. Les jours de fête de l'islam sont reconnus : trois jours par an sont ainsi accordés aux musulmans qui pourront, sans avoir à se justifier, chômer ou dispenser leurs enfants d'école. Un droit à l'enseignement de l'islam dans les écoles publiques est également reconnu, même si la mise en œuvre concrète devrait être plus délicate et commencera par une expérimentation de 5 ans. En contrepartie, l'accord prévoit l'acceptation des règles de l'État de droit allemand, en particulier l'égalité de traitement entre hommes et femmes.

Source^o: quotidien *Le Figaro*, 20/08/12

<http://www.lefigaro.fr/international/2012/08/19/01003-20120819ARTFIG00194-hambourg-reconnait-les-jours-feries-musulmans.php>



Un homme a publiquement adressé de vives critiques à l'organisation « *Leache League* » canadienne, qui vise à favoriser l'allaitement maternel. Il s'agit d'une personne transgenre. Initialement femme, il a choisi de devenir homme il y a quelques années en prenant des hormones masculines et en subissant une chirurgie de la poitrine, mais en conservant son utérus. Il a ainsi pu donner naissance à un enfant, tout en étant reconnu comme un homme. Ses seins, certes diminués, lui permettent par ailleurs toujours d'allaiter son enfant, même si un complément de lait (provenant d'une banque de lait maternel) est apporté au bébé par un mince tuyau qu'il appose à côté de ses mamelons. Cet homme « allaitant », très actif dans l'organisation, dénonce donc une discrimination, la ligue ayant selon lui rejeté sa candidature comme responsable d'un groupe de soutien au prétexte qu'il est un homme. Il dénonce une conception selon lui archaïque de l'allaitement prévalant dans cette association, affirmant que l'on considère à tort que les hommes ne peuvent pas allaiter.

Source : quotidien *The National Post*, 20/08/12

<http://news.nationalpost.com/2012/08/20/transgender-father-says-breastfeeding-support-group-rules-unfairly-bar-him-from-becoming-a-leader/>



À New York, la municipalité a mis en place, en septembre 2012, une politique de restriction de distribution des laits artificiels dans les maternités. Les hôpitaux publics et privés de la ville sont volontaires pour appliquer, ou non, cette politique. La distribution de lait maternisé y sera donc interdite (de même que la publicité pour celui-ci), sauf pour des raisons médicales (déficit en lait de la mère, etc.) Les femmes ne présentant pas de contradiction à l'allaitement devront écouter un « discours de sensibilisation » aux bienfaits de ce dernier. Cette mesure obéit à des motivations financières mais peut également être vue comme une volonté de restreindre la liberté de choix des femmes. Certains craignent qu'elle ne les culpabilise un peu plus en matière d'alimentation infantile et d'éducation. Or l'argument de bénéfices plus grands du lait maternel par rapport au lait artificiel pour les nourrissons est de plus en plus contesté. Ce débat, qui s'inscrit aux États-Unis dans un contexte très politique sur la question des droits des femmes, est présent dans les autres pays développés, où il suscite les mêmes controverses.

Source : quotidien *Le Figaro*, 7/08/12

<http://sante.lefigaro.fr/actualite/2012/08/07/18772-new-york-politique-pro-allaitement-musclee>



Championne de la parité hommes/femmes, la Suède ne se repose pas sur ses lauriers. Considérant que la séparation des toilettes hommes/femmes constitue en soi une différenciation condamnable, un élu d'un Conseil général de Sörmland a proposé que les hommes se voient imposer de s'asseoir sur la cuvette des toilettes publiques pour uriner, au même titre que les femmes. La logique paritaire n'a cependant été que peu invoquée : outre l'argument hygiénique, le député s'est aussi fondé sur des études médicales prétendant que les hommes soulageraient leur vessie de manière plus efficace en position assise, tout en brandissant les bienfaits, pour la prostate, de cette position.

Source : site d'informations *Bakchich*, 30/06/12

<http://www.bakchich.info/international/2012/06/30/suede-la-parite-meme-sur-la-cuvette-des-toilettes-61481>



« *Initiative féministe* », premier parti politique au monde à consacrer son programme exclusivement aux questions féministes, s'est dernièrement intéressé à une problématique originale : la question des genres dans les transports. Il s'est penché sur les habitudes de transport des individus en fonction de leur genre, et a constaté que les hommes prenaient bien plus souvent la voiture que les femmes, qui se rabattent sur les transports en commun. Au sein des couples hétérosexuels qui partagent une seule voiture, le rapport de force penche souvent en faveur de l'homme, qui se déclare prioritaire sur le véhicule du couple. Un paradoxe pour *Initiative féministe*, qui argue que les hommes font des trajets bien plus pendulaires que les femmes (de la maison au travail et *vice-versa*), tandis que les femmes sont amenées à se déplacer dans une multitude de lieux différents dans la journée. Il serait donc plus logique que les hommes prennent le bus et les femmes la voiture. *Initiative féministe* préconise ainsi l'amélioration des transports collectifs pour inciter les hommes à les utiliser plus souvent : une proposition aussi féministe qu'écologiste, selon le parti suédois.

Source : site d'informations *egalite-infos.fr*, 10/07/12

<http://www.egalite-infos.fr/2012/07/10/suede-les-lunettes-de-genre-dinitiative-feministe-meme-pour-les-transports/>



À Triberg, dans la forêt noire allemande, le maire a décidé de réserver aux hommes deux places d'un parking souterrain en raison de leur difficulté d'accès (on ne peut s'y garer qu'en marche arrière). « Soucieux » de respecter l'égalité hommes-femmes, le maire a également réservé aux femmes dix places plus larges, mieux éclairées et plus proches de la sortie. Il peut être content de son « gag marketing », puisque les touristes affluent dans cette petite ville d'un peu plus de 5 000 âmes pour découvrir ce parking atypique.

Source : site d'informations *Weltonline*, 06/07/12

<http://www.welt.de/vermischtes/article107919900/Darum-gibt-es-in-Triberg-Parkplaetze-nur-fuer-Maenner.html>



Révoltée par les réflexions et sifflements dégradants qu'elle recevait au gré de ses trajets dans les rues de Bruxelles, une jeune Belge, étudiante en cinéma, a décidé de filmer pour son projet de fin d'études le machisme ordinaire dont elle était victime. La jeune femme s'est promenée dans les rues de la capitale belge, munie d'une caméra cachée, et a compilé le résultat dans un film intitulé « Femmes de la rue ». Ce témoignage a provoqué un vaste débat national (et international) sur la question du harcèlement des femmes dans la rue, débat à la suite duquel la commune de Bruxelles a annoncé la mise en place d'une mesure prévoyant des amendes pour sanctionner les insultes à caractère sexiste, raciste ou homophobe dans l'espace public.

Sources : quotidiens *Le Monde*, 31/07/12 et *Le Figaro*, 4/09/12

<http://bigbrowser.blog.lemonde.fr/2012/07/31/chienne-le-machisme-ordinaire-filme-en-camera-cachee/>

<http://www.lefigaro.fr/international/2012/09/04/01003-20120904ARTFIG00483--bruxelles-l-insulte-n-est-plus-gratuite.php>



En Israël, une loi a été adoptée en juillet 2012 pour favoriser la lutte contre la violence faite aux femmes. Désormais, en cas de violence domestique, les audiences au tribunal pourront se dérouler à huis-clos, ce qui facilitera la prise de parole des femmes devant la justice. Ces dernières sont aujourd'hui souvent dissuadées de poursuivre leur conjoint en raison de la pénibilité (et de la dangerosité) du témoignage public exposant les détails intimes des violences subies dans l'espace domestique. Cette loi étend ainsi un dispositif déjà offert aux victimes mineures de viol.

Source : quotidien *The Jerusalem Post*, 20/07/12

<http://www.jpost.com/LandedPages/PrintArticle.aspx?id=278060#>



Aux États-Unis, une polémique a éclaté en raison du refus récemment réitéré, de la part de l'organisme des Boy Scouts, d'accepter au sein de leur personnel des homosexuels ayant fait leur *coming-out*. En juin 2000, la Cour Suprême avait validé ce choix, allant à l'encontre de la décision de la Cour Suprême du New Jersey, rendue en 1999, au nom de la loi anti-discrimination de l'État, en faveur d'un employé qui avait été renvoyé. La Haute juridiction avait alors considéré que la question n'était pas que les Boy Scouts réprouvent ou non, sur le principe, l'homosexualité, mais qu'en vertu du premier amendement de la Constitution américaine, l'organisation avait le droit de refuser des membres dont le mode de vie affiché allait à l'encontre de l'« *expressive message* » de celle-ci. En d'autres termes, avoir un employé ou un dirigeant ouvertement gay signifierait que les Boy Scouts approuvent publiquement l'homosexualité, qu'ils la reconnaissent comme légitime ; or on ne devrait pas pouvoir les y obliger – ce que contestaient les juges opposés à ce jugement. Les associations de défense des droits des homosexuels dénoncent le message selon eux très négatif envoyé à la jeunesse : « le harcèlement scolaire n'en sera que favorisé », ont-ils déploré.

Sources : quotidien *The New York Times*, 17/06/12 et 25/06/00

http://www.nytimes.com/2012/07/18/us/boy-scouts-reaffirm-ban-on-gay-members.html?_r=1

<http://www.nytimes.com/2000/06/29/us/supreme-court-new-jersey-case-supreme-court-backs-boy-scouts-ban-gays-membership.html?pagewanted=all&src=pm>



Nouvellement instaurée, la loi danoise autorisant les homosexuels à se marier à l'église ne fait pas que des heureux. Depuis le début de l'année 2012, pas moins de 9 congrégations luthériennes ont vu le jour en protestation contre cette mesure, considérée pour beaucoup comme la mesure « de trop ». Les membres de ces congrégations dissidentes considèrent en effet que l'Église danoise s'est éloignée de l'enseignement biblique en acceptant l'ouverture de ce nouveau droit aux personnes homosexuelles. Selon certains théologiens, elle doit s'attendre à voir de plus en plus de membres de sa communauté suivre le mouvement et rejoindre des congrégations indépendantes.

Source : quotidien *The Copenhagen Post* 07/12

<http://www.cphpost.dk/news/national/gay-marriages-costing-state-church-members>

Entrepreneuriat social



La première ville « d'entreprise sociale » est née en Italie. Déclarée comme telle par le lauréat du prix Nobel M. Yunus, la ville de Pistoia (Toscane) rejoint ainsi Wiesbaden en Allemagne et Fukuoka au Japon. En effet, au début de l'année 2012, la Ville s'est lancée dans un programme devant favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat social en choisissant des entreprises sociales pour « régler les problèmes locaux et les besoins de la communauté, notamment concernant l'emploi des jeunes, l'aide aux personnes âgées ou la protection de l'environnement ». Le programme de l'université de Florence soutenant l'initiative de Pistoia comprend des TD pour les étudiants intéressés et des services de consulting et d'assistance pour les entrepreneurs.

Source : quotidien *The Daily Star*, 16/07/12

<http://www.thedailystar.net/newDesign/news-details.php?nid=242308>

Jeunesse



En Belgique, les autorités de la Ville de Courtrai ont décidé de diffuser de la musique classique dans le parc public. Partant du principe que les jeunes n'apprécieraient guère ce type de musique, elles espèrent ainsi faire fuir ceux qui y traînent le soir et y causent des désagréments.

Source : quotidien *Le Soir*, 13/07/12

<http://www.lesoir.be/actualite/belgique/2012-07-13/de-la-musique-classique-pour-faire-fuir-les-jeunes-a-courtrai-926555.php>



En Israël, un comité parlementaire dédié aux droits de l'enfant a tenu une session sur le ressenti des enfants obèses en milieu scolaire. Il ressort que ceux-ci se sentent traumatisés par les pesages, réalisés lors de la visite médicale scolaire, qui viennent renforcer leur stigmatisation. Une formation à la non-discrimination des enfants obèses en milieu scolaire pourrait être envisagée. Le comité attaque par ailleurs la représentation médiatique des obèses, souvent associée à une image de paresse ou de manque de sérieux, et prescrivant des normes corporelles impossibles à atteindre pour ces enfants.

Source : quotidien *The Jerusalem Post*, 17/07/12

<http://www.jpost.com/LandedPages/PrintArticle.aspx?id=277740#>

Logement



Le gouvernement britannique a décidé de réduire les aides au logement pour les locataires de logements sociaux, dès lors qu'ils occupent des locaux manifestement trop grands pour eux et leurs familles. Cette mesure, appelée communément la « *bedroom tax* » (l'impôt sur la chambre d'amis) entrera en vigueur en avril 2013 et concernera tous les locataires en âge de travailler.

La diminution des aides au logement sera proportionnelle au nombre de pièces inoccupées : de 14 % pour une pièce, elle montera à 25 % pour deux pièces inutilisées, et ainsi de suite. Cette mesure est censée permettre d'économiser environ 490 millions de livres. D'après les projections du gouvernement, 670 000 ménages pourraient être touchés par cette mesure, qui déclenche de nombreuses réactions d'hostilité. La solution pour échapper à cette réduction des prestations consiste à déménager dans un logement plus adapté mais c'est là que le bât semble blesser. D'une part, beaucoup de locataires n'entendent pas quitter leur logement. D'après une étude réalisée par *Wirral Partnership Homes* auprès de ses locataires, 45 % seraient dans ce cas. D'autre part, beaucoup d'analystes estiment douteuse la possibilité de faire correspondre les demandes de déménagement avec les capacités du parc de logements sociaux (nombre et disponibilité), sans même parler des contraintes géographiques (rester dans la même ville, voire le même quartier).

Source : site de l'institution *InsideHousing*, 22/08/12

www.insidehousing.co.uk/tenancies/social-tenants-to-accept-bedroom-tax-penalty/6523345.article



Au Royaume-Uni, une récente enquête réalisée par Aviva montre qu'environ les trois quarts des 2 000 personnes interrogées ont continué à vivre au domicile de leurs parents après l'âge de 18 ans, certains y retournant même après une période de vie en couple ou en solo. Ce sondage confirme les résultats d'un rapport de l'*Office of National Statistics* selon lequel près de trois millions de personnes âgées de 20 à 34 ans auraient vécu avec leurs parents au cours de l'année 2011, soit une augmentation de 20 % par rapport à 1997. En cause : l'explosion des prix de l'immobilier, à l'achat comme à la location, le chômage des jeunes qui continue d'augmenter et le coût de la prise en charge des personnes âgées. L'enquête d'Aviva avance une économie moyenne de 225 livres par mois quand un membre de la famille retourne au domicile familial, soit pour épargner en vue de projets futurs (en particulier les jeunes qui souhaitent pouvoir accéder à terme à un logement indépendant (33 % des cas), soit pour prendre en charge soi-même des soins à une personne âgée dépendante (10 % des cas). Dans l'échantillon, parmi les jeunes qui reviennent au domicile parental, 37 % le font dans l'attente d'un emploi stable, 30 % en attendant la reprise des cours à l'université, 18 % pendant leurs études supérieures et 16 % après être sortis du système scolaire.

Sources : quotidien *The Guardian*, 22/08/12 et 29/05/12

www.guardian.co.uk/money/2012/aug/22/economic-pressures-young-adults-home-to-roost

www.guardian.co.uk/money/2012/may/29/3m-young-adults-live-parents



En Israël, dans un contexte difficile pour l'accès au logement, des groupements de jeunes familles se forment pour acheter et rénover un immeuble entier. Le concept repose sur une économie d'échelle permettant d'accéder à la propriété pour un prix inférieur à celui du marché des particuliers, tout en constituant des communautés solidaires. Une organisation les aide à s'organiser et à répondre aux appels d'offres. 5 groupes de « jeunes acheteurs » ont ainsi été constitués et ont débouché sur des opérations immobilières viables. Toutefois, le processus immobilise les fonds privés de ces familles à moyens limités pendant la durée de l'appel d'offres, ce qui peut être assez risqué en cas d'échec.

Source : quotidien *The Jerusalem Post*, 09/07/12

<http://www.jpost.com/LandedPages/PrintArticle.aspx?id=276631#>

Solidarités



Face à la conjoncture économique, l'association des propriétaires d'immeubles à Bologne, *Confabitare Bologna*, a lancé deux types d'initiative de solidarité de temps de crise. Tout d'abord, dans certains immeubles, ont été mis en place des achats groupés de fruits et légumes en gros. Chaque semaine, un volontaire ou membre de l'association va ainsi faire les courses pour l'ensemble des personnes intéressées. Les économies réalisées par cette mise en commun peuvent atteindre 50 %. Par ailleurs, concernant les habitants les plus âgés, la mutualisation concerne aussi l'assistance sanitaire et sociale. Une personne en charge de l'aide et de la surveillance des personnes âgées peut ainsi être employée pour tout l'immeuble, mettant en commun les dépenses et permettant d'assurer une présence constante.

Source : site d'informations *Affaritaliani*, 21/08/12

<http://affaritaliani.libero.it/sociale/badante-collettiva210812.html>



Nestlé propose aux employés de son usine de chocolat *Perugina*, qui fabrique les célèbres *Baci* près de Pérouse, une nouvelle forme de « solidarité générationnelle ». L'entreprise met ainsi en avant que, dans le contexte de crise économique, le départ à la retraite a été repoussé et que le taux de chômage chez les jeunes est élevé. Les employés de plus de 50 ans se sont ainsi vus proposer une réduction de leur contrat de travail de 40 à 30 heures pour 25 % de salaire en moins contre l'embauche en contrat d'apprentissage d'un de leurs enfants. Reste à savoir si ce nouveau type de contrat trouvera preneurs...

Source : quotidien en ligne *L'indipendenza*, 24/07/12

http://www.lindipendenza.com/nestle-perugina-assunzione-per-i-figli-se-i-genitori-lavorano-meno/?utm_source=rss&utm_medium=rss&utm_campaign=nestle-perugina-assunzione-per-i-figli-se-i-genitori-lavorano-meno

Travail social



La *Young Foundation*, avec le soutien du *Big Lottery Fund*, vient de publier un guide pratique à destination des travailleurs sociaux pour impliquer davantage d'hommes dans leurs projets. Ce rapport part en effet du constat que les hommes sont souvent les grands oubliés des services sociaux, notamment parce qu'ils demandent rarement à être aidés. Pour autant, leurs souffrances matérielles et psychologiques ne doivent pas être sous-estimées. Le rapport rappelle qu'en Angleterre et au Pays de Galles, le suicide est la seconde cause de mortalité chez les hommes âgés de moins de 35 ans.

Source : site de la *Young Foundation*, 07/12

www.youngfoundation.org/publications/reports/invisible-men-engaging-more-men-social-projects-july-2012

Web



Le nouveau site internet « *Decoro urbano* » invite les citoyens italiens à signaler par smartphone les endroits dangereux sur la route à travers toute l'Italie. Chacun peut ainsi, après s'être créé un compte, participer à l'élaboration progressive d'une carte interactive en ligne. Le but de cette initiative est d'interpeller les pouvoirs publics afin qu'ils remédient aux problèmes répertoriés (afficher une signalétique adaptée, reboucher un trou...).

Source : quotidien *La Repubblica*, 19-07/12

http://www.repubblica.it/cronaca/2012/07/19/news/la_app_che_salvaiciclisti_segnalate_buche_e_pericoli-39304686/?ref=HREC1-12



Que deviennent nos données informatisées, nos blogs, nos profils sur les réseaux sociaux, bref notre identité digitale après notre mort ? La commission informatique du Conseil national italien des notaires a publié un document regroupant 10 choses à savoir concernant « l'héritage digitale ». Il existe en la matière, en Italie comme dans la plupart des pays, un vide juridique. Un des conseils est notamment de rédiger un « testament digital » très simple (pas besoin de recourir à un notaire), contenant les mots de passe et identifiants à donner à une personne de confiance, afin que celle-ci puisse suivre les instructions du défunt sur le web (destruction, stockage de données). Attention aux sites Internet censés gérer votre identité virtuelle après votre mort (changement de profil facebook, envoi aux proches d'un dernier mail préparé à

l'avance, fermeture de compte de réseaux sociaux...) car leur durée de vie est parfois courte, met en garde la commission.

Source : quotidien *La Repubblica*, 14/08/12

http://www.repubblica.it/cronaca/2012/08/14/news/testamento_digitale-40915366/?ref=HREC1-10

► Divers sujets d'intérêt



Le sport à la télévision est dangereux pour la maison, d'après une étude très sérieuse de la compagnie d'assurance danoise Codan. Cette dernière a estimé qu'un Danois sur 10 dégrade un objet domestique pendant qu'il regarde du sport à la télévision, une estimation particulièrement vérifiée chez les 18-34 ans. L'assurance ne couvre pas les dommages matériels provoqués en toute conscience, comme le fait de jeter violemment sa télécommande contre le mur, par exemple. Si la frénésie destructrice devant un poste de télévision est majoritairement masculine, 3 % des femmes admettent avoir déjà endommagé du mobilier devant un spectacle sportif télévisé.

Source : quotidien *The Copenhagen Post*, 10/07/12

<http://www.cphpost.dk/news/national/warning-sport-tv-could-be-hazardous-your-home>



Le site *flickr.com* vient de se doter d'une nouvelle galerie de photos, à l'initiative du *Her Majesty's Revenues and Customs (HMRC)*, l'administration fiscale britannique chargée de traquer les délinquants fiscaux. Le *HMRC* inaugure ainsi une nouvelle manière de lutter contre les fraudes fiscales, en mettant à disposition des internautes une série de 19 photos (dont une seule femme) de délinquants en col blanc. À chaque portrait s'ajoutent des renseignements d'ordre biographique (âge, nationalité) et d'autres informations sur la nature du crime reproché et le pays d'exil présumé. Ces 20 personnes ont toutes fait l'objet d'un mandat d'arrêt, mais certaines n'ont pas encore été condamnées à l'occasion d'un procès. Les crimes reprochés vont de la fraude à la TVA à la contrebande de platine, en passant par le blanchiment d'argent.

Source : quotidien *Le Figaro*, 16/08/12

www.lefigaro.fr/impots/2012/08/16/05003-20120816ARTFIG00400-un-trombinoscope-des-plus-gros-fraudeurs-du-fisc.php

Centre d'analyse stratégique

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre :

- le Conseil d'analyse économique,
- le Conseil d'analyse de la société,
- le Conseil d'orientation pour l'emploi,
- le Conseil d'orientation des retraites,
- le Haut Conseil à l'intégration.

PLUS D'INFOS

www.strategie.gouv.fr

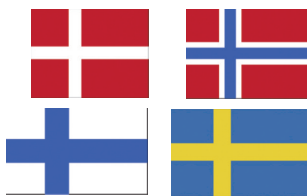
Contact Presse :
Jean-Michel Roullé,
Responsable de la Communication
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37
Port. : 06 46 55 38 38

PAYS



RÉFÉRENTS

Catherine Collombet



Laurent Cousin



Virginie Gimbert



Marie-Pierre Hamel



Noémie Houard



Caroline Lensing-Hebben



Guillaume Malochet



Marie-Cécile Naves



Mathilde Reynaudi



Sarah Sauneron



Vanessa Wisnia-Weill



Retrouvez les dernières actualités du Centre d'analyse stratégique sur :

- Internet : www.strategie.gouv.fr
- Facebook : [centredanalysestrategie](https://www.facebook.com/centredanalysestrategie)
- Twitter : [Strategie_Gouv](https://twitter.com/Strategie_Gouv)

www.strategie.gouv.fr